

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 04.04.2025

Hoche Avocats accompagne Archipel, groupe d'expertise comptable, dans le cadre de la levée de fonds auprès d'Otium Partners et de l'acquisition du groupe Rey.

Hoche Avocats accompagne le groupe Archipel et ses fondateurs dans le cadre d'une levée de fonds propres de 50 millions d'euros auprès d'Otium Partners, holding d'investissement spécialisée dans les thèses de consolidation sectorielle, pour créer un groupe leader de l'expertise comptable.

Concomitamment, Archipel réalise sa première opération structurante en procédant à l'acquisition du groupe Rey, un des pionniers du secteur avec deux cabinets d'expertise comptable à Paris et à Rennes et comptant 54 collaborateurs.

Archipel a pour ambition de devenir un groupe leader de l'expertise comptable en fédérant des cabinets autonomes et performants tout en leur offrant des moyens accrus leur permettant de construire un modèle attractif pour les experts-comptables.

Archipel vise 150 millions d'euros de chiffre d'affaires à horizon 2029, à travers une forte croissance organique et l'acquisition de plusieurs cabinets chaque année.

Hoche Avocats a conseillé Archipel et ses fondateurs, avec *Louis Leroy (associé)*, *Sophie Millet (counsel)*, *Amandine Doury (counsel)* et *Johanna Eberhard (avocate)*, sur les aspects corporate, et *Mathilde Le Roy (associée)* et *Louise Miont (avocate)* sur les aspects fiscaux.

McDermott Will & Emery a conseillé Archipel, avec *Guillaume Kellner (associé)*, *Stanislas Offroy (counsel)* et *Auriane Tournay (avocate)*, sur les aspects corporate, et *Laurent Ayache (associé)* et *Charlotte Michellet (associée)* sur les aspects réglementaires.

Guillaume de Danne a conseillé Otium Partners sur les aspects corporate.

Fairway a conseillé les fondateurs du groupe Rey, avec *Sandrine Benaroya (associée)* et *Marie Clanet (avocate)*.

A propos de Hoche Avocats :

Hoche Avocats est un cabinet français indépendant et pluridisciplinaire fondé il y a 30 ans.

Il regroupe plus de 50 collaborateurs d'horizons divers, avocats et professionnels du droit, dont une quinzaine d'associés, qui interviennent quotidiennement dans un contexte national et/ou international pour offrir à leurs clients un accompagnement et un conseil juridique sur mesure dans les grandes pratiques du droit des affaires et plus particulièrement en fusions et acquisitions.

Contacts presse :

Edith Chabre: 01 53 93 22 00, chabre@hocheavocats.com

Isabelle Brenneur-Garel : 01 53 93 22 00, brenneur-garel@hocheavocats.com

Pour plus d'information, veuillez consulter le site : <https://www.hoche-avocats.com/>